

DEJEPS SPÉCIALITÉ ANIMATION SOCIO-ÉDUCATIVE OU CULTURELLE MENTION COORDINATION DE PROJETS

CEMEA - SITE LE MANS
72000 LE MANS

Informations pratiques

Du 03/11/2025 au 24/9/2027

- en centre : 700 heures
- en entreprise : 700 heures
- Temps plein
- Cours de jour

Formation hybride

[Le détail de la session sur le site de l'organisme](#)

CEMEA Pays de la Loire

102 rue Saint Jacques
44200 Nantes
02-51-86-02-60
animpro@cemea-pdll.org
<http://www.cemea-pdll.org>

Statut: Privé hors contrat

Réunions d'information collective

Non renseigné

Portes ouvertes

Non renseigné

Inscriptions

Ouvert

Pré-requis

Niveau d'entrée : Niveau 4 (Bac, Bac Pro, BP, Titres ou équivalents)
Le/la candidat.e doit être titulaire du PSC1 et

- soit être titulaire d'un diplôme de niveau 4 du champ de l'animation, enregistré au RNCP,
- soit être titulaire d'un diplôme de niveau 5 enregistré au RNCP,
- soit attester d'un niveau de formation correspondant à un niveau 4 et se prévaloir d'une expérience d'animation de 6 mois,
- soit justifier de 24 mois d'activités professionnelles ou bénévoles, correspondant à 1600h minimum.

Lieu de la formation

CEMEA - site Le Mans
71 avenue Yzeux 72000 Le Mans
02-43-82-73-08

accueil.lemans@cemea-pdll.org

Financements possibles

- OPCO
- OPCO

La formation

Objectif Général

Certification

Objectifs

- Organiser le travail d'une équipe, en respectant le cadre légal et réglementaire ainsi que les règles et procédures en vigueur au sein de la structure et en tenant compte des besoins spécifiques des membres de l'équipe en situation de handicap, en vue d'assurer le fonctionnement de son périmètre d'intervention
- Animer une équipe, en s'appuyant notamment sur des démarches participatives et en tenant compte des enjeux d'émancipation, de bien-être et de sécurité de l'équipe, en vue de faciliter la dynamique de groupe au service des objectifs à atteindre
- Mettre en œuvre des actions d'accompagnement ou de tutorat, en tenant compte des besoins des membres de l'équipe, notamment ceux en situation de handicap, en vue de développer leurs compétences et de faciliter leur implication individuelle et leur autonomie
- Concevoir une intervention à visée pédagogique auprès d'une équipe, en tenant compte des caractéristiques des participants, afin de développer les connaissances et/ou les compétences relevant de son périmètre d'intervention
- Mettre en œuvre et évaluer une intervention à visée pédagogique, en veillant à favoriser l'implication des participants, afin de faciliter la mise en œuvre des activités relevant de son périmètre d'intervention
- Analyser les caractéristiques du territoire et des acteurs en présence, en tenant compte de son périmètre d'intervention et de dimensions économiques, sociales, éducatives, environnementales et culturelles, en vue de prioriser les enjeux sociaux et/ou sociétaux impactant le territoire et auxquels doit répondre le projet d'action
- Analyser les besoins des publics visés, notamment les plus fragiles et en situation de handicap, en tenant compte de son périmètre d'intervention et en mobilisant les publics, en vue de prioriser les enjeux auxquels doit répondre le projet d'action
- Examiner les politiques publiques et les dispositifs mobilisables sur le territoire dans le ou les domaines couverts par le projet d'action, en mettant en place une démarche de veille technique, juridique, pédagogique et éducative en vue d'alimenter la conception du projet d'action
- Analyser le projet, l'organisation interne de la structure et les ressources humaines dont elle dispose, en repérant les attentes de la direction et en situant la structure dans son environnement, afin d'identifier les contraintes organisationnelles à prendre en compte pour le projet d'action
- Définir la finalité et les objectifs d'un projet d'action dans une démarche d'éducation populaire, en tenant compte du projet de la structure, des besoins du territoire et des publics, dont les publics fragiles et en situation de handicap ainsi que des principes de responsabilité sociétale et environnementale, en vue de répondre aux enjeux et priorités identifiés
- Définir un plan d'actions dans le domaine de l'animation socio-éducative, culturelle et/ou sportive, en veillant aux réglementations en vigueur, à l'organisation opérationnelle des actions, à la sécurité et à la démarche qualité, en vue de préparer la mise en œuvre d'un projet d'action
- Elaborer une démarche d'évaluation et de pilotage, en veillant à ce qu'elle soit partagée au sein de l'équipe, afin d'effectuer un suivi de la mise en œuvre du projet d'action et de repérer en continu les améliorations à apporter

- Elaborer le budget prévisionnel et la démarche de suivi budgétaire du projet d'action, en identifiant les ressources nécessaires à la mise en œuvre du projet, en vue de solliciter les financeurs
- Mobiliser les financements, en veillant à combiner différentes sources publiques et/ou privées, en vue d'accompagner le déploiement du projet d'action
- Coordonner la mise en œuvre des actions prévues dans le cadre du projet d'action, en articulant l'ensemble des actions réalisées et en traitant les aléas, en vue d'assurer la qualité, la sécurité des actions et leur inscription dans une démarche d'éducation populaire
- Réaliser le suivi du budget, en veillant au respect des procédures en vigueur au sein de la structure, en vue d'identifier et de mettre en place les actions d'ajustement nécessaires à la mise en œuvre du projet d'action
- Réaliser le suivi matériel et logistique du projet d'action, en veillant au respect des réglementations en vigueur et en mobilisant les interlocuteurs compétents, en vue de mettre en œuvre le projet d'action en sécurité
- Evaluer le projet d'action, en associant les équipes et les publics, afin de suivre et d'améliorer la mise en œuvre du projet et du dispositif d'évaluation
- Rendre compte des résultats du projet d'action, en veillant à répondre aux attentes de la structure, des publics et des financeurs, en vue d'argumenter sur l'utilisation des ressources mobilisées et de mettre en perspective de nouveaux projets d'action
- Mobiliser les partenaires opérationnels et les réseaux professionnels de la structure, en veillant au respect du cadre fixé par la direction et dans la limite du périmètre d'intervention confié, afin de faciliter la mise en œuvre des activités conduites par la structure
- Concevoir et mettre en œuvre une démarche de communication et de promotion des activités conduites dans le cadre d'un périmètre d'intervention, en s'appuyant sur différents canaux et en cherchant à optimiser les moyens mobilisés, en vue d'asseoir les activités de la structure dans le contexte local
- Mettre en œuvre des actions de représentation opérationnelle et technique auprès des acteurs du territoire, en respectant le cadre défini par la direction de la structure et dans la limite du périmètre d'intervention confié, afin d'inscrire la structure dans les dynamiques partenariales locales
- Alimenter les réflexions conduites sur son périmètre d'intervention, en mobilisant son expertise technique au service des instances de concertation institutionnelles, afin d'assurer la représentation de la structure dans les dynamiques institutionnelles locales

Le DEJEPS ASEC est une formation aux fonctions d'animateur.ice socio-culturel.le. Les CEMEA et les Centres Sociaux partagent une conception du métier de l'animateur fondée sur les principes de l'Éducation Populaire leur permettant d'affirmer que :

- L'animateur doit se soucier en permanence du sens de son action. Cette conviction est un préalable à l'exercice de compétences techniques ou opérationnelles. Cette maîtrise du sens de l'action passe par une attitude de questionnement permanent entre les pratiques concrètes et les finalités, une confiance dans les possibilités des habitants à s'inscrire dans des démarches de participation et d'implication pour s'approprier leurs activités, leur vie sociale et leur territoire.
- L'animateur soutient et promeut la vie associative. La spécificité de son intervention réside dans sa capacité à accompagner les publics. Son activité se décline aussi bien en direction des élus et adhérents associatifs qu'en direction des habitants d'un territoire.
- L'animation suppose un engagement personnel et une dimension politique. Toute action éducative mobilise nécessairement une visée politique, portée par un désir de transformation sociale, et une part d'« utopie concrète ».
- L'animateur est porteur d'un projet de territoire. Il favorise le lien social et intergénérationnel, en s'appuyant sur des besoins identifiés, et en créant des espaces de médiation et de participation. Pour ce faire, il est en capacité d'évaluer les politiques publiques en matière d'éducation, d'urbanisme, de développement local, afin de mieux saisir les enjeux existants sur le territoire, et de les rendre accessibles à ses habitants.
- La mise en action des publics est le mode d'intervention commun de tous les animateurs. Autrement dit l'activité est vue comme un facteur potentiel de changement chez les participants ou autour d'eux. L'intérêt

serait l'effet constaté (donc conscientisé) d'une action collective : confiance en soi, reconnaissance sociale, modification de l'environnement proche, des rapports sociaux, voire quelques évolutions (même légères) institutionnelles...

- Elle passe nécessairement par une maîtrise de techniques d'activités et par une inscription de ces pratiques dans des démarches pédagogiques cohérentes avec les intentions de la structure.

Blocs de compétences

> RNCP39930BC01 (CPP Animer et accompagner une équipe dans le champ du sport ou de l'animation)

• Organiser le travail d'une équipe, en respectant le cadre légal et réglementaire ainsi que les règles et procédures en vigueur au sein de la structure et en tenant compte des besoins spécifiques des membres de l'équipe en situation de handicap, en vue d'assurer le fonctionnement de son périmètre d'intervention Animer une équipe, en s'appuyant notamment sur des démarches participatives et en tenant compte des enjeux d'émancipation, de bien-être et de sécurité de l'équipe, en vue de faciliter la dynamique de groupe au service des objectifs à atteindre Mettre en œuvre des actions d'accompagnement ou de tutorat, en tenant compte des besoins des membres de l'équipe, notamment ceux en situation de handicap, en vue de développer leurs compétences et de faciliter leur implication individuelle et leur autonomie Concevoir une intervention à visée pédagogique auprès d'une équipe, en tenant compte des caractéristiques des participants, afin de développer les connaissances et/ou les compétences relevant de son périmètre d'intervention Mettre en œuvre et évaluer une intervention à visée pédagogique, en veillant à favoriser l'implication des participants, afin de faciliter la mise en œuvre des activités relevant de son périmètre d'intervention

• La situation d'évaluation certificative du BC est réalisée au moyen d'une épreuve consistant en : 1. Une mise en situation professionnelle portant, au choix du candidat, sur une situation d'animation d'équipe, ou d'accompagnement/tutorat, ou de formation/information. Elle est réalisée selon le choix de l'organisme de formation : - soit par deux évaluateurs présents, in situ, avec le candidat sur le même lieu et au même moment ; - soit de façon asynchrone par l'intermédiaire d'une captation vidéo en continu et sans montage effectuée par un représentant de l'organisme de formation ou de la structure d'accueil du candidat et transmise à l'organisme de formation en amont de l'évaluation certificative. 2. La production d'un document écrit personnel analysant l'expérience du candidat en matière d'organisation du travail de l'équipe, d'animation de l'équipe, d'accompagnement/tutorat et de formation/information. L'équipe peut être constituée de professionnels et/ou de bénévoles, en lien avec les missions qui sont confiées au candidat par une structure évoluant dans le domaine de l'animation socio-éducative, culturelle et/ou sportive. La mise en situation professionnelle et le document font l'objet d'une soutenance orale par le candidat qui peut, lors de la soutenance, utiliser un support vidéo ou tout autre support de son choix. Le document et, le cas échéant, la captation vidéo sont transmis avant l'évaluation.

> RNCP39930BC02 (CPP Concevoir un projet d'action dans le domaine de l'animation socio-éducative, culturelle et/ou sportive)

• Analyser les caractéristiques du territoire et des acteurs en présence, en tenant compte de son périmètre d'intervention et de dimensions économiques, sociales, éducatives, environnementales et culturelles, en vue de prioriser les enjeux sociaux et/ou sociétaux impactant le territoire et auxquels doit répondre le projet d'action Analyser les besoins des publics visés, notamment les plus fragiles et en situation de handicap, en tenant compte de son périmètre d'intervention et en mobilisant les publics, en vue de prioriser les enjeux auxquels doit répondre le projet d'action Examiner les politiques publiques et les dispositifs mobilisables sur le territoire dans le ou les domaines couverts par le projet d'action, en mettant en place une démarche de veille technique, juridique, pédagogique et éducative en vue d'alimenter la conception du projet d'action Analyser le projet, l'organisation interne de la structure et les ressources humaines dont elle dispose, en repérant les attentes de la direction et en situant la structure dans son environnement, afin d'identifier les contraintes organisationnelles à prendre en compte pour le projet d'action Définir la finalité et les objectifs d'un projet d'action dans une démarche d'éducation populaire, en tenant compte du projet de la structure, des besoins du territoire et des publics, dont les publics fragiles et en situation de handicap ainsi que des principes de responsabilité sociétale et environnementale, en vue de répondre aux enjeux et priorités identifiés Définir un plan d'actions dans le domaine de l'animation socio-éducative, culturelle et/ou sportive, en veillant aux réglementations en vigueur, à l'organisation opérationnelle des actions, à la sécurité et à la démarche qualité, en vue de préparer la mise en œuvre d'un projet d'action Elaborer une démarche d'évaluation et de pilotage, en veillant à ce qu'elle soit partagée au sein de l'équipe, afin d'effectuer un suivi de la mise en œuvre du projet d'action et de repérer en continu les améliorations à apporter Elaborer le budget prévisionnel et la démarche

de suivi budgétaire du projet d'action, en identifiant les ressources nécessaires à la mise en œuvre du projet, en vue de solliciter les financeurs Mobiliser les financements, en veillant à combiner différentes sources publiques et/ou privées, en vue d'accompagner le déploiement du projet d'action

• La situation d'évaluation certificative du BC est réalisée au moyen d'un document analysant une démarche de conception d'un projet d'action dans le domaine de l'animation socio-éducative, culturelle et/ou sportive réalisée par le candidat. Ce projet doit avoir été construit dans une démarche d'éducation populaire s'inscrivant au service du projet de développement d'une structure. Il peut s'adresser à différents publics et doit revêtir une intention éducative. Ce document fait l'objet d'une soutenance orale par le candidat suivie d'un échange avec les évaluateurs d'une durée de trente minutes au maximum. Le candidat peut, lors de la soutenance, utiliser un support vidéo ou tout autre support de son choix.

> RNCP39930BC03 (CPP Mettre en œuvre et évaluer un projet d'action dans le domaine de l'animation socio-éducative, culturelle et/ou sportive)

• Coordonner la mise en œuvre des actions prévues dans le cadre du projet d'action, en articulant l'ensemble des actions réalisées et en traitant les aléas, en vue d'assurer la qualité, la sécurité des actions et leur inscription dans une démarche d'éducation populaire Réaliser le suivi du budget, en veillant au respect des procédures en vigueur au sein de la structure, en vue d'identifier et de mettre en place les actions d'ajustement nécessaires à la mise en œuvre du projet d'action Réaliser le suivi matériel et logistique du projet d'action, en veillant au respect des réglementations en vigueur et en mobilisant les interlocuteurs compétents, en vue de mettre en œuvre le projet d'action en sécurité Evaluer le projet d'action, en associant les équipes et les publics, afin de suivre et d'améliorer la mise en œuvre du projet et du dispositif d'évaluation Rendre compte des résultats du projet d'action, en veillant à répondre aux attentes de la structure, des publics et des financeurs, en vue d'argumenter sur l'utilisation des ressources mobilisées et de mettre en perspective de nouveaux projets d'action

• La situation d'évaluation certificative du BC est réalisée au moyen d'un document écrit personnel analysant la mise en œuvre et l'évaluation d'un projet d'action dans le domaine de l'animation socio-éducative, culturelle et/ou sportive que le candidat a conduit en tout ou partie. Ce projet doit avoir été construit dans une démarche d'éducation populaire s'inscrivant au service du projet de développement d'une structure. Il peut s'adresser à différents publics et doit revêtir une intention éducative. Ce document fait l'objet d'une soutenance orale par le candidat suivie d'un échange avec les évaluateurs.

> RNCP39930BC04 (CPP Développer les partenariats opérationnels et contribuer aux dynamiques institutionnelles dans le domaine de l'animation socio-éducative, culturelle et/ou sportive)

• Mobiliser les partenaires opérationnels et les réseaux professionnels de la structure, en veillant au respect du cadre fixé par la direction et dans la limite du périmètre d'intervention confié, afin de faciliter la mise en œuvre des activités conduites par la structure Concevoir et mettre en œuvre une démarche de communication et de promotion des activités conduites dans le cadre d'un périmètre d'intervention, en s'appuyant sur différents canaux et en cherchant à optimiser les moyens mobilisés, en vue d'asseoir les activités de la structure dans le contexte local Mettre en œuvre des actions de représentation opérationnelle et technique auprès des acteurs du territoire, en respectant le cadre défini par la direction de la structure et dans la limite du périmètre d'intervention confié, afin d'inscrire la structure dans les dynamiques partenariales locales Alimenter les réflexions conduites sur son périmètre d'intervention, en mobilisant son expertise technique au service des instances de concertation institutionnelles, afin d'assurer la représentation de la structure dans les dynamiques institutionnelles locales

• La situation d'évaluation certificative du BC est réalisée au moyen d'un document écrit personnel du candidat portant sur son expérience de la mise en œuvre d'actions de développement de partenariats opérationnels relevant de son périmètre et de contribution aux dynamiques institutionnelles au sein d'une structure évoluant dans le domaine de l'animation socio-éducative, culturelle et/ou sportive. Ce document fait l'objet d'une soutenance orale par le candidat suivie d'un échange avec les évaluateurs. Le candidat peut, lors de la soutenance, utiliser un support vidéo ou tout autre support de son choix.

Résultats attendus

La formation vise à une meilleure qualification professionnelle en permettant à chacun de :

- Consolider son expérience professionnelle et d'enrichir sa qualification pour mieux comprendre et mieux maîtriser les différents aspects (pédagogiques, matériels, techniques, financiers) d'un projet d'animation.
- Penser sa pratique professionnelle dans un cadre institutionnel donné, ainsi que dans le champ du travail social et de l'animation et dans l'environnement social, économique et politique, c'est à dire être en capacité d'analyser des situations sociales et culturelles complexes, d'identifier les changements à produire et de mettre en œuvre des projets d'actions pertinents par des pratiques pédagogiques maîtrisées.
- Identifier sa place et son rôle dans les réseaux et les logiques partenariales de son territoire d'intervention.

Niveau d'entrée

Niveau 4 (Bac, Bac Pro, BP, Titres ou équivalents)

Organisation pédagogique

> Modalité d'enseignement :

- Formation hybride

En savoir plus

Exemples de métiers accessibles avec cette formation

> [Intervention socioculturelle](#)

Source : Cariforef des Pays de la Loire - 249278 - Code établissement : 50848



CHOISIR MON MÉTIER, BONJOUR

Et vous êtes déjà **sur la bonne voix !**

La plateforme téléphonique d'information
sur la formation professionnelle et l'apprentissage
en Pays de la Loire.



**Des chargé.e.s
d'information
à votre écoute**

0 800 200 303

Service & appel
gratuits